Les vacances de Printemps de Chanaz : Les Arts Vivants

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Semaine 1 : du 10 au 14 avril				
FERIE	jeux "Qui fait quoi au cinéma ?" avec Alexia	Tir à l'arc (avec Fabien)	peinture sur galets **Pique nique au bord de l'eau !**	Ramène ta trottinette ou tes rollers ! **Pique nique à la Base de loisirs de Motz !**
FERIE		**Spectacle Patamouss à Saint Pierre de Curtille** **Départ : 15h30** **Retour : 17h30**	Allons les cacher dans Chanaz !	**Jeux à la base de loisirs de Motz**
Semaine 2 : du 17 au 21 avril				
Ombre chinoise		Crée ta marionnette	Just Dance	Préparons des gâteaux pour les parents !
Jeux intergénérationnels à l'EHPAD	**Atelier poterie au musée de Chanaz**	Fait vivre ta marionnette !	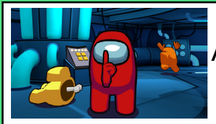 Among Us	Boite à jeux Goûter partagé parents-enfants

Compétences développées grâce aux activités :

- Motricité globale
- Motricité fine
- Créativité/Imagination
- Concentration/Observation
- Repérage Spatio-temporelle
- Connaissances générales
- Socialisation

Pour toutes inscriptions, vous pouvez contacter l'ALCC :
Par mail : accueil@alcc73.fr
Par téléphone : 04.79.54.52.54

Informations importantes : Pour l'activité tir à l'arc, merci de prévoir également rollers ou patin à rollers (demande de l'intervenant)

Possibilité de récupérer votre enfant directement après le spectacle (à 17h) à Saint Pierre de Curtille le mercredi 12 avril. Merci de nous prévenir à l'avance.

Pour un enfant

	QF < 290	QF < 560	QF < 701	QF < 1000	QF <1500	QF < 2000	QF > 2000
Journée (avec repas ou pique-nique)	8	10	12	13	15	17	19
Demi-journée avec repas	6	7	8	9	10	11	12
Demi-journée sans repas	3	4	5	6	7	8	9
Journée sans repas	6	8	10	12	14	14	14

Pour le deuxième enfant (ou plus)

	QF < 290	QF < 560	QF < 701	QF < 1000	QF <1500	QF < 2000	QF > 2000
Journée (avec repas ou pique-nique)	6	8	10	11	13	15	17
Demi-journée avec repas	5	6	7	8	9	10	11
Demi-journée sans repas	3	4	5	6	7	8	9
Journée sans repas	5	7	9	11	13	13	13

Adhésion à l'ALCC : 5 € par enfant (du 1er septembre au 31 aout)
Pour les enfants des communes extérieures à celle de Chanaz, 1€ par jour et par enfant sera à ajouter au montant indiqué ci-dessus.